

ALERTE !



**INDICS
"SOCIAUX"**

LE MOUVEMENT ANTIDELATION

**Des professionnels du Social, du Médico-social,
de l'Enseignement, de l'Education populaire,
et toutes les personnes intéressées...**

- **Qui sommes-nous ?**

Une organisation avec deux instances :

- ✓ **les COLLECTIFS LOCAUX : des militants libres, de terrain**
- ✓ **et le CNU : des représentants de syndicats, d'organismes, d'associations qui soutiennent notre mouvement.**

Les différentes lois, dont la loi dite Prévention de la Délinquance, ont été votées :

Les dispositifs se mettent en place depuis plusieurs mois : vidéosurveillance partout, CDDF, formations pour la mise en place de cette loi dont l'article 8 (L121-6-2 CASF), et un «secret partagé» envahissant, tout azimut...

La situation continue à s'aggraver et de nouvelles lois liberticides sont en projet.

Nous sommes à un tournant, à un moment où il est nécessaire de nous rassembler et de réfléchir aux suites de nos actions.

En juin 2008, les collectifs de résistance à la délation se sont réunis, et dotés d'une coordination nationale.

Nous travaillons en synergie avec d'autres mouvements (RESF, PasOdeconduite, NonàEdvige,...)

Nous nous opposons à la destruction de l'éthique des professionnels du social, et l'obligation de délation qui anéantit toute politique de prévention et d'accompagnement des personnes.

Nous refusons que des informations concernant notre vie privée soient divulguées aux élus (Maire, Pt CG...).

Nous refusons que nos enfants soient fichés, que nos allocations familiales soient supprimées, etc.

Nous refusons tout recoupement de fichiers informatiques car ils visent au contrôle total de la population.

Nous refusons une société de contrôle social, de fichage, de répression.

Nous voulons une politique sociale ambitieuse avec de réels moyens correspondant pour le logement, la protection sociale, l'emploi, l'éducation et la santé.

Nous continuerons à défendre des pratiques sociales respectueuses de la vie privée et de la déontologie.

Des mobilisations sont en cours. Rejoignez-nous ! A bientôt.

Pour mieux nous connaître et nous contacter : Site internet <http://antidelation.lautre.net>

Contact courriel : admin@antidelation.lautre.net

Rappel de quelques points :

- ☛ Loi PREVENTION DE LA DELINQUANCE de mars 2007, dont ses articles 8 à 12 prévoient entre autres :

-Transmission possible aux Maires et à ses adjoints, par tous les Professionnels du Social des informations confidentielles détenues sur les habitants, en nouvelle dérogation au Secret professionnel, et mise en place de «coordonnateurs» choisis par le Maire.

-Le fichage et le suivi par la Mairie des enfants (absentéisme, comportement), et le droit du Maire de convoquer leurs parents devant un «Conseil des Droits et Devoirs des Familles» (CDDF) qu'il préside

- ainsi qu'une vidéosurveillance généralisée dans tous les espaces publics.

- ☛ Education Nationale : Fichier central "Casier scolaire" national : « BASE-ELEVES », et « SCONET » dans le Secondaire, dont les données pourront être conservées ...35 ans.

- ☛ L'accentuation des mesures d'enfermement pour mineurs : EPM, et mise en place des Centres Educatifs Fermés (CEF).

- ☛ Une directive européenne pour permettre de garder maintenant les étrangers sans-papier avec leurs enfants, dans les camps de « rétention administrative » durant 1 an ½.

- ☛ Des Fichiers centralisés sur la circulation qui se multiplient (comme PassNavigo pour les Transports franciliens), aux micro-puces RFID sous la peau en projet pour contrôler les déplacements des humains, déjà utilisées sur les animaux.

- ☛ Fichier « ARDOISE » « STIC » (police et gendarmerie) qui fichent à la fois suspects, témoins et victimes. Nouveaux fichiers mis en place sur les citoyens : EDVIGE2-EDVIRSP et CRISTINA (inaccessible).

- ☛ Fichier « FNAEG » : fichage prélèvement ADN imposé, qui se généralise maintenant à toutes les infractions, même les plus légères.

- ☛ La «Réforme de l'ordonnance de 45» en cours, qui remet en cause la primauté de l'éducatif sur le répressif, et la base des missions des éducateurs de Prévention spécialisée et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse auprès des jeunes.

- ☛ La volonté de suppression ministérielle en cours des RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Enfants en Difficultés scolaires), la diminution des financements aux Associations qui font du Travail social dans les quartiers, et la marchandisation du Secteur Social.